Le règlement

A lire et à remettre à la première séance.

Je m'engage à respecter le règlement suivant :

- A aucun moment je ne maltraite mon chien pendant la séance ou après la séance.
 Si mon éducateur apprend que vous avez maltraité votre chien et que cela est avéré, il prend le droit de casser votre contrat sur le champ.
- Je travaille en groupe.
- Je travaille à part en séance individuelle si j'ai un problème récurrent.
- Si une séance n'est pas annulée 24 h avant elle sera due.
- Je respecte les autres personnes et les autres chiots.
- J'arrive à l'heure.
- Je ne dérange pas les autres personnes en cas de retard.
- Je donne de l'eau à mon chien en cas de forte chaleur.
- Je ne laisse pas mon chien dans la voiture en pleine chaleur.
- Je tiens toujours mon chiot/chien en laisse dans l'attente d'une directive de la part de l'éducateur.
- J'ai toujours mon matériel qui m'a été communiqué dans la rubrique "Matériel pour les séances".
- Je donne mon accord pour mentionner les progrès réalisés avec mon chiot/chien, sur le site internet de l'Ecole du chiot de Chadeleuf.
- Je donne mon accord pour mettre des photos de mon chiot/chien au travail, sur le site internet de l'Ecole du chiot de Chadeleuf.

Pour les personnes mineures :

- Une autorisation parentale est obligatoire (voir modèle ci dessous).
- L'enfant reste sous la responsabilité des parents obligatoirement présents lors de la séance.
- Toute photo de votre enfant mineur fera l'objet d'une autorisation préalable de votre part, avant publication sur mon site.
- Pour participer à des démonstrations d'éducation dans les communes ou villes environnantes, une autorisation des parents devra être à jour.

Fait à	Signature
Le	

Modèle d'autorisation parentale

Nom - Prénom	
Adresse CP VILLE	
Monsieur,	
Je soussigné(e), Madame/Monsieur	autorica man
Je soussigne(e), Madame/Monsieur	autorise mon
enfant à participer aux se	éances d'éducation canine
au sein de l'Ecole du chiot de Chadeleuf.	
Fait à	Signature
Le	